



Programme d'actions

PLAN ALIMENTAIRE « Trà Mare è Terra »

*Pour : Communauté d'agglomération de BASTIA et Communauté de Communes du
CAP CORSE*

Par : Louis Sicard (Solagro) - louis.sicard@solagro.asso.fr - 06 70 27 67 19

Thomas Lefebvre (Ceresco) - Thomas.lefebvre@ceresco.fr - 06 17 35 72 47

Date : Septembre 2025



Sommaire


1 Introduction	2
1.1 Rappel de la stratégie du PAT	3
1.2 Liste des actions retenues dans le plan d'actions	4

1 INTRODUCTION


Le programme d'action du PAT a été réalisé en 2025. À la suite de l'approfondissement du diagnostic (fin 2024), les partenaires du PAT ont été réunis en avril 2025 pour participer à des groupes de travail thématiques afin de faire émerger des pistes d'actions.

Groupe de Travail 1 


INSTALLATION ET FONCIER AGRICOLE

Groupe de Travail 2 

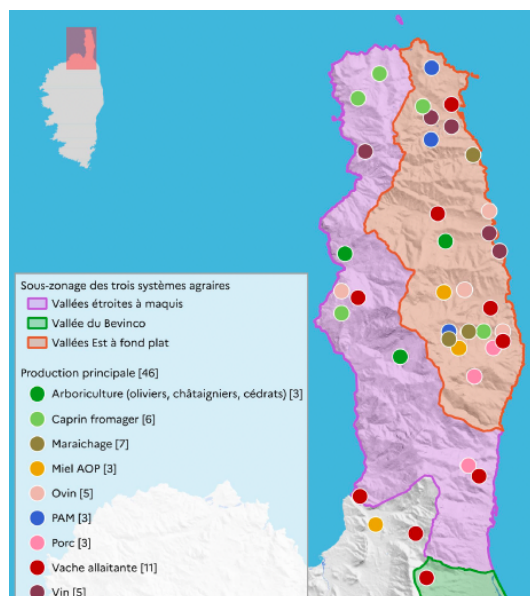
CLIMAT, EAU & TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE

Groupe de Travail 3 

ACCESSIBILITÉ À UNE ALIMENTATION DE QUALITÉ

Groupe de Travail 4 

"FABRIQUE" AU TIERS LIEU A VELA
(objectif : accélérer des projets déjà en émergence)



35 partenaires ont été mobilisés et 28 pistes d'actions ont été identifiées et rédigées. En juin, le Comité Technique du PAT a permis de prioriser 19 actions, qui ont été détaillées et finalisées avec les partenaires impliqués. Le plan d'action a été définitivement validé le 11 septembre 2025 à l'occasion du comité de pilotage du PAT rassemblant notamment les élus de la Communauté d'agglomération de Bastia, et de la communauté de commune du Cap Corse.

Pour finaliser le plan d'actions, un atelier spécifique pour identifier les actions liées à la pêche sera organisé fin 2025, faute d'avoir pu mobiliser les acteurs concernés avant.

35 Partenaires



19 Actions prioritisées



1.1 RAPPEL DE LA STRATÉGIE DU PAT

▣ AMBITION 1 : POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ



Objectif 1 - Des produits locaux dans nos assiettes

Objectif 2 - Permettre une accessibilité économique et géographique à l'alimentation

Objectif 3 - Promotion du régime méditerranéen

▣ AMBITION 2 : UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)



Objectif 1 - Mobiliser les outils fonciers pour le maintien de l'activité agricole

Objectif 2 - Diversifier les structures actuelles, notamment sur des espaces agricoles délaissés et émergence des projets

Objectif 3 - Promouvoir le régime méditerranéen comme levier sur les questions alimentation, santé

▣ AMBITION 3 : POUR LE MAINTIEN & LE DÉVELOPPEMENT DES ACTIVITÉS HALIEUTIQUES (MARE)



Objectif 1 - Soutien à la filière de la production à la distribution via la structuration de débouchés

▣ AMBITION 4 : VERS DES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES RÉGIONALES STRUCTURÉES



Objectif 1 - Développement de solutions logistiques des circuits courts (agricole et halieutique)

Objectif 2 - Mobiliser la RHD du territoire, pour favoriser les filières locales et régionales.

1.2 LISTE DES ACTIONS RETENUES DANS LE PLAN D' ACTIONS

▮ AMBITION 1 : POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ

N° 1	<u>Parcours culinaire pour faciliter l'accessibilité aux produits durables et produits locaux</u>
N° 2	<u>Réappropriation de lieux de production dans les villages et les quartiers (jardins familiaux, partagés, pédagogiques).</u>
N° 3	<u>Soutenir le développement d'offre d'aide alimentaire sur le Cap (Association d'aide alimentaire)</u>
N° 4	<u>Développer des solutions pour améliorer l'accès géographique à une alimentation de qualité</u>
N° 5	<u>[Projet] Le développement par l'UDAF d'un jardin nourricier via la création d'une entreprise d'insertion</u>
N° 6	<u>[Projet] La formation des personnels de l'association Cap solidaire</u>
N° 7	<u>Sensibiliser la population à l'alimentation durable et aux liens alimentation santé</u>
N° 8	<u>Sensibiliser les décideurs territoriaux à l'approche "Una sola saluta"</u>

▮ AMBITION 2 : UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)

N° 9	<u>[Gouvernance] Coordination des dispositifs de soutien à la diversification et l'adaptation du changement climatique entre les différents financeurs et opérateurs techniques (EPCI)</u>
N° 10	<u>Accompagnement des communes par la mobilisation du foncier agricole pour l'installation agricole</u>
N° 11	<u>Dispositif de soutien les plus petits exploitants agricoles du territoire (doubles actifs)</u>
N° 12	<u>[Projet] Création d'un verger ayant vocation à servir de site pilote sur la réhabilitation des terrasses, l'hydrologie régénérative, les espèces endémiques ou peu consommatrices en eau - (Association Umani)</u>
N° 13	<u>Dispositif de soutien pour le développement de cultures traditionnelles en terrasses ou de diversification</u>
N° 14	<u>Mise en place de moyens logistique ou de transformation mutualisés</u>
N° 15	<u>Accompagnement technique des agriculteurs (Interbio CA)</u>
N° 16	<u>Mise en place d'expérimentations "Réutilisation des eaux usées traitées" avec accompagnement ANCT....</u>

▮ AMBITION 4 : VERS DES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES RÉGIONALES STRUCTURÉES

N° 17	<u>[Projet] La création d'un système de boîtes réfrigérées,</u>
N° 18	<u>[Projet] L'extension du drivulinu actuel aux producteurs du Cap corse, (Una Lanza)</u>
N° 19	<u>Faire se rencontrer acheteurs (RHD distributeurs, voire consommateurs) et fournisseurs (producteurs, légumeries, artisans) lors d'un événement pro à pro (EPCI) ou de rencontre grand public.</u>

ACTION N°1	
AMBITION N°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ
OBJECTIF PRINCIPAL N°1	Des produits locaux dans nos assiettes
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Apprendre à cuisiner avec les produits locaux ● Favoriser l'éducation alimentaire en liant apprentissage scolaire, ● Promouvoir une alimentation saine, locale ● Impliquer activement les populations ● Sensibiliser au lien Alimentation- Santé. <div style="border-left: 1px dashed black; padding-left: 10px;"> <p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Enfants (via écoles, centres de loisirs) ● Familles ● Personnes âgées (transmission des savoirs, valorisation) ● Population locale dans sa diversité </div>
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : EPCI ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Association : Alpha, Opra, Partage ○ Comité des pêches ○ Coopération agricole corse ○ Lycée Montesoro ○ U Marinu ○ Producteurs locaux (Drivulinu)
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>▮ Création d'un parcours, et de différentes offres proposées aux citoyens et consommateurs pour accompagner et sensibiliser à l'alimentation durable et de qualité.</p> <p>▮ Mise en place et animation d'ateliers cuisine sur la base d'un panier de producteurs locaux / visites apprenantes</p>

	<p>Mesure 1 : Soutenir et pérenniser la mise en place d'ateliers à destination de familles, disponible de manière hebdomadaire, mis en place par les associations (Alpha, Partage, voire comité des pêches).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● 1a : identifier les producteurs intéressés du territoire et les cuisiniers/traiteurs qui pourraient intervenir. ● 1b : Soutenir les structures existantes qui mettent en place des ateliers culinaire : <ul style="list-style-type: none"> ○ Identifier le matériel à acquérir pour créer une cuisine mobile (Camion FR 3, Al dente.. food trucs existants) ou identifier des solutions moins onéreuses : détours pédagogiques de food trucks existants, impliquer les restaurants (renforcer le lien producteurs, restaurateurs, consommateurs) ● 1c: solliciter les écoles, EPHAD, Mairies, travail à la promotion du projet : distribution de plaquettes (Coopération Agricole), sollicitation d'influenceurs. Remarque : attention aux difficultés pour les intervenants extérieurs de rentrer dans les écoles. <hr/> <p>Mesure 2 : Création d'un parcours complet, sous forme de « Défi foyer alimentation Corsu », en intégrant d'autres activités : visite d'exploitation, visite d'outil de transformation, de pêcheur...</p> <p><i>Exemples :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mise en place d'une cuisine mobile itinérante (camionnette, remorque aménagée ou dispositif équivalent) qui se déplace dans les communes. ● Possibilité de moduler les compétences mobilisées (un chef un jour, une diététicienne un autre, etc.) selon les disponibilités. ● Intégration dans les projets pédagogiques (écoles, périscolaire) en amont/aval des ateliers : travail sur l'origine des aliments, création de fresques, affiches... ● Ateliers de cuisine participatifs organisés à partir d'un « panier de produits » (locaux, peu coûteux), animés par des professionnels variés : chefs, diététiciens, anciens... ● Valorisation des savoir-faire traditionnels : témoignages d'anciens, réhabilitation de recettes oubliées en cohérence avec les reco PNNS. <hr/> <p>Mesure 3 : Communiquer et promouvoir les produits locaux avec des canaux existants : magazines EPCL, site internet, réseaux sociaux. Diffusion des recettes Manghemu Corsu (cf. magazine diffusé 2 fois par an). Mobiliser des figures emblématiques de la gastronomie (Chef corses, ex. Marine Escoffier, François Régis Gaudry...) et mettre en place une communication sur l'alimentation.</p>	
<p>CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Coordination intercommunale (interco / PAT) pour mutualiser les ressources et la logistique. ● Implication des communes hôtes (logistique, mobilisation, communication locale). ● Mobilisation de partenaires locaux : producteurs, restaurateurs, associations, enseignants, personnels de santé. ● Préparation en amont (pédagogie, logistique) et suivi en aval (évaluation, valorisation des productions – ex : fresques). 	
<p>PÉRIMÈTRE</p>	<p>PAT</p>	
<p>CALENDRIER</p>	<p>LANCEMENT</p>	<p>2025</p>
	<p>ÉTAPES</p>	<p>2025 : initier mesure 1 et 3 >>>> 2026 : mesure 2</p>

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Moyens humains : 10 jours (animation + communication) > dont temps d'animation 6 jours/an ☑ Autres : <i>Soutien aux structures d'animation + soutien à l'achat de matériel : 5 ateliers par an : 4000€</i> ☑ Partenaires financiers : DRAAF, ADEME (financement existant).
<p>ÉVALUATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Indicateurs de réalisation : Nombre d'ateliers soutenus et déployés? Création d'un parcours type défi FAAP? ☑ Indicateurs de résultat : Nombre de personnes ayant bénéficié de formation/sensibilisation à l'alimentation durable <i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i>

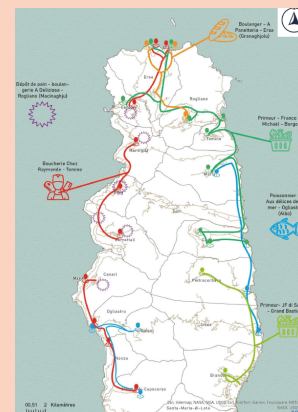
ACTION N°2 Réappropriation de lieux de production dans les villages et les quartiers (jardins familiaux, partagés, pédagogiques).	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Permettre une accessibilité économique et géographique à l'alimentation
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Sensibilisation aux enjeux d'alimentation durable ● Faciliter l'accès à une alimentation fraîche et de qualité.
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : CAB et Cap Corse ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Epci ○ U marinu ○ Paese d'Avvene ○ Bailleurs sociaux ○ Mairie de Bastia ○ Granagora ○ Le chantier d'insertion l'Amichi di u Rughjone à Luri pourra être mobilisé pour accompagner des chantiers participatifs ou l'appui sur ces jardins ○ Lycée agricole de Borgo pour fourniture de plants ? ○ Custodii di u creatu ? fourniture de graines sous conditions ? ○ FALEP et centre social François Marchetti ? ○ En exemple : jardin partagé de Cardu, lieu éventuel d'ateliers ou visites ○ Verger conservatoire d'Avapessa pour fourniture de graines, boutures, plants ?
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ Déployer des jardins partagés y compris dans les écoles, et périscolaires comme support pédagogiques</p> <p>☑ Permettre un accès aux jardins pour la production et le lien social dans les villages et les quartiers.</p> <hr/> <p>Mesure 1 : Accompagner les structures d'animation et la mise en place de jardins pédagogiques dans les lieux collectifs : écoles, EPHAD, bailleurs sociaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mobiliser les 6 écoles du Cap corse et les écoles et collèges de la CAB ● Identifier les financements pour la mise en place de jardins. <hr/> <p>Mesure 2 : Soutenir des structures (participation au financement de l'animation) pour le développement et l'animation de jardins partagés et familiaux (ex. Paese d'Avvene, U Marinu, jardin familial de Cardo).</p> <ul style="list-style-type: none"> ● <i>Remarque : Mise en cohérence de l'action avec les projets de restauration de lavoirs, fontaines et bassins de l'association « I Muntagnoli Luresi », sur la commune de Luri.</i>

	<p>Mesure 3 : Communiquer et sensibiliser à la réappropriation de leurs espaces de production:</p> <p>⇒ Diagnostic préalable pour connaître l'offre et les besoins, en vue de mettre en place distribution de graines, arbres, broyat, compost, issus de production locale (cf. pépinière labellisé Grana Corsa, ou Végétal local).</p> <p>Le diagnostic préalable visera à :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Identifier les espèces > Faire le lien avec les espèces déjà cultivées localement (grana corsa) > Faire le point sur ce qui se fait déjà en France (ex Cerema, Exemples Montpellier / Exemple 2 / TodeGo / Toulouse Métropole) > Identifier les partenaires potentiels > Identifier les ressources organiques potentielles locales et les modalités de leur stockage et d'accès au public ou organismes partenaires (lieu, jours d'ouverture...). Lien avec l'ex pépinière de la CAB ou le futur verger conservatoire sur le Cap? <p>⇒ Distribution de kit de jardinage, accès au compost, journée de jardin (ortu).</p> <p>⇒ Accompagnement des jardiniers amateurs dans le cadre</p> <p>⇒ Mise à disposition de lieu de végétalisation (Exemples : Grenoble).</p> <p>⇒ Réaliser un guide à destination des citoyens et dépliant ? Ou site internet avec explications sur le programme. Lien avec la chargée de mission économie circulaire du Cap Corse et avec les actions sur les biodéchets et mobilisation de Granagora.</p>				
<p>CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Partenariat avec toutes les structures intervenantes : U Marinu, Paese d'Avvene. ● Mise en lien avec les autres projets : Vergers conservatoire... 				
<p>PÉRIMÈTRE</p>	<p>CAB et Cap Corse</p>				
<p>CALENDRIER</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"><i>LANCEMENT</i></td> <td>2026</td> </tr> <tr> <td><i>ÉTAPES</i></td> <td>Lancement des 3 mesures en parallèle</td> </tr> </table>	<i>LANCEMENT</i>	2026	<i>ÉTAPES</i>	Lancement des 3 mesures en parallèle
<i>LANCEMENT</i>	2026				
<i>ÉTAPES</i>	Lancement des 3 mesures en parallèle				
<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains : 4j/an interne aux EPCI - Accompagnement à l'identification de foncier (cf. action foncier/installation). > Dont temps d'animation 3 j/an</p> <p>☑ Autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Mesure 2 : Subvention aux structures d'animation de jardins partagés/pédagogique (cf. contrat de ville?) : 5k€/an (10 jours/an). ● Mesure 3 : <ul style="list-style-type: none"> ○ <i>Diagnostic préalable</i> : 10 jours, 4,5k€ ? ○ <i>Kit graine, arbres et support de communication</i> : 5k€/an... <p>☑ Partenaires financiers :</p>				
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation : Convention/contractualisation avec des structures d'animation ?</p> <p>☑ Indicateurs de résultat : Nombre de lieux de production non professionnels sur le territoire ? Nombre de particulier ayant bénéficié de dons, ou diffusion de formation</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>				

ACTION N°3 <i>Soutenir le développement d'offre d'aide alimentaire sur le Cap</i>	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Permettre une accessibilité économique et géographique à l'alimentation
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Lutte contre la précarité alimentaire, notamment pour les personnes en situation de grande précarité, sans discrimination
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : Resto du Coeur Haute-Corse ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ EPCI ○ DDETSPP ○ Autres associations d'aide alimentaire, notamment structures nationales
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ L'objectif est de compléter la couverture de l'offre alimentaire sur le Cap, notamment à l'Ouest, notamment par l'extension d'une offre itinérante.</p> <p>Le constat est double : manque d'offre pour des personnes en situation de précarité et isolées géographiquement / besoins de solutions d'aide limitant le sentiment de stigmatisation.</p>
	<p>Mesure 1 : Consulter les structures d'aides alimentaires afin de compléter finement : l'offre existante, et la connaissance des publics cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Disponibilité de camion de la Croix rouge. ● Retour d'expérience du projet passé des Resto du coeur sur le Nebbiu : projet de centre itinérants dans le Nebbiu, il y a quelques années, mais qui n'a pas abouti. Un travail avait été mené pour avec l'ADMR, les assistant.es sociales, infirmier.es libéral.es pour déployer le projet. ● Secours populaire : Tragulinu dans l'Ouest de la Corse. <p>Compléter la caractérisation des zones cibles avec les maires , assistant.e.s social.e.s, les services d'aide à domicile.</p>
	<p>Mesure 2 : Accompagnement et soutien pour le déploiement de tournées dédiées d'aide alimentaire dans les zones sous dotées, en cohérence avec l'initiative menée par Les Resto du Coeur.</p> <p>Dans ce cadre les besoins sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Concevoir et participer au financement d'un dispositif de transport et de distribution : <ul style="list-style-type: none"> ○ Ces solutions peuvent impliquer : <ul style="list-style-type: none"> ■ Une tournée et un véhicule, dédiée, adaptée aux normes d'hygiène et de sécurité, permettant d'acheminer denrées sèches et fraîches. ■ Mobiliser les tournées de la poste en étudiant les solutions avec Chronofresh. Les tournées du Cap sont préparées à Bastia. Les facteurs partent d'Erbalunga. Il faudrait donc déposer les colis à Erbalunga (possible toutes les 2 smn). ● Imaginer des points de dépôts dans les agences postales (ou autre lieu de récupération solidaire). ● Concevoir des partenariats pour un distribution non discriminantes <p>La mobilisation de bénévoles dont le nombre et la disponibilité peuvent être limitants.</p>
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● Saisir l'opportunité de travailler avec les solutions en projet (Resto du cœur) ou existantes.
PÉRIMÈTRE	Cap Corse, Nebbiu

CALENDRIER	<i>LANCEMEN</i>	2025
	<i>T</i>	
	<i>ÉTAPES</i>	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☑ Moyens humains : 10j</p> <ul style="list-style-type: none"> - Coordination - Soutien au fonctionnement, notamment pour le surcoût de tournées. <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation 5 jours pour la mesure 1 puis 5 jours pour le suivi du dispositif de soutien et ingénierie financière. <p>☑ Autres : <i>subvention (5k€/an en fonction de la solution conçue), aide investissement</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > ☐ Partenaires financiers : DDETSPP, ARS 	
ÉVALUATION	<p>☑ Indicateurs de réalisation : Nombre de solutions d'aide alimentaire présentes dans le Cap?</p> <ul style="list-style-type: none"> ● ☑ Indicateurs de résultat : Nombre de bénéficiaires ? <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>	

ACTION N°4 Développer des solutions pour améliorer l'accès géographique à une alimentation de qualité	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Permettre une accessibilité économique et géographique à l'alimentation
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Permettre l'accès géographique pour tous à une alimentation de qualité, notamment sur le cap
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : CC Cap Corse ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ CC du Cap Corse. Action dont le périmètre est essentiellement le Cap. ○ CAB notamment pour les lignes régulières qui concernent également la CAB. ○ Communes ○ CMA/CCI (cf. convention CC Cap corse, PVD/ORT). ○ Adec (cf. convention CC Cap corse, PVD/ORT).
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ Mettre en place des solutions de mobilité adapté aux lieux de consommation</p> <p>☑ Maintenir et compléter l'offre en commerce ambulants.</p>
	<p>Mesure 1 : État des lieux des besoins :</p> <p>Identifier les bassins de vie, et les zones les plus cohérentes tantôt pour une solution de commerce itinérant (avec aire de chalandise suffisante), tantôt pour une solution de mobilité de la population vers des zones de consommation. La zone Ouest du Cap est beaucoup plus contrainte et moins dotée. Définir les offres en commerces ambulants existants.</p> <p>Des éléments sont présents dans l'étude ORT (profil socio démographique et territorialisation, détail des hameaux accueillant des activités de commerce et de services /près de 20 hameaux sur les 180 hameaux présents dans le Cap Corse, isochrone, capacité de dépenses des usagers, ...).</p> <p>Ils sont à compléter avec la connaissance des maires : mobilisation des maires : combien de commerce, l'offre en produit, horaire de passage ou d'ouverture).</p>
	<p>Mesure 2 : Développer une offre de mobilité : TAD (ex: Déjà expérimenté Luri ou Macinaghju à Rogliano,...; Meria), ligne régulière (prolongement ligne Bastia Sisco?) ou également du covoiturage (prise en charge par la CC).</p> <p>Mise en lien dans le cadre d'une future étude "mobilité" à l'échelle du Cap Corse.</p>
	<p>Mesure 3 : Pérenniser les projets de commerce de proximité dans les villages</p> <ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement des projets (mise en relation avec des solutions techniques...) - Ingénierie financière (AAP ANCT, CAPI...). <p>Notamment : Barretali (avec Bouge ton coq), Morsiglia.</p>



	<p>Mesure 4 : Soutenir des solutions de commerces ambulants. Pour justifier du soutien de certains projets, leur :</p> <ul style="list-style-type: none"> ⇒ Adhésion à une charte du « mieux manger », impliquant l’allongement de tournées dans des hameaux peut être imaginée. ⇒ Communication ⇒ Expérimentation entre une solution itinérante et un service spécifique pour une population donnée (ex. Senior, bénéficiaire d’aide à domicile) <p>Des solutions d’offre itinérante peuvent être soutenues issus des initiatives de création de multiservice dans les villages.</p> <p>Attention, comme dans le cas de l’implantation de multiservice, il faudra s’assurer de la non-concurrence du projet avec l’existant et de l’acceptation de la population. Des solutions itinérantes impliquant l’utilisation de points dépôt en agence postale pourraient être envisagées ?</p>				
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● Bonne cohérence avec la politique mobilité de l’EPCI. ● Ne pas être en compétition avec les solutions de commerce existantes. 				
PÉRIMÈTRE	Cap Corse				
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%;"><i>LANCEMENT</i></td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td><i>ÉTAPES</i></td> <td>2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 >>> 2027 : mesure 4</td> </tr> </table>	<i>LANCEMENT</i>	2025	<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 >>> 2027 : mesure 4
<i>LANCEMENT</i>	2025				
<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 >>> 2027 : mesure 4				
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Moyens humains : 13j/an - Moyen interne aux EPCI, de service ruralité / mobilité <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d’animation <ul style="list-style-type: none"> ■ Mesure 1 : 2j ■ Mesure 2 : 1j/an ■ Mesure 3 : 5 j/an ■ Mesure 4 : 5 j/an ☑ Autres : Éventuel soutien ponctuel à l’investissement de solutions itinérantes : 10k€ ☑ Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> > Mobilisations de programme et appel à projet : Petite ville de demain de Luri (ANCT) > ingénierie. <p>Financement en propre des EPCI (étude mobilité ?), soutien au fonctionnement, notamment pour le surcoût de tournées.</p>				
EVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Indicateurs de réalisation : Nombre de solutions d’approvisionnement présents sur le cap : Multi service, commerces itinérants.. ☑ Indicateurs de résultat : Nombre de hameaux jugés isolés (> 30 min de route, sans solutions de transport ou tournée itinérantes existantes). <i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i> 				

ACTION N°5		PROJET - Développement d'un jardin nourricier en lien une entreprise d'insertion UDAF	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ		
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Permettre une accessibilité économique et géographique à l'alimentation		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Créer des emplois adaptés pour des personnes éloignées de l'emploi et participer à leur insertion par l'activité économique / Participer au bien-manger et approvisionner les cantines en circuit-court 		
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : UDAF ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ La DEETSPP, ○ La CAB, ○ La DRAAF, ○ L'ODARC 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ Développement d'une activité de maraîchage dont la production serait assurée majoritairement par des travailleurs en situation de handicap. Les récoltes seraient destinées à l'approvisionnement des cantines en circuit-court afin de participer au bien-manger des jeunes enfants. Les éventuels excédents pourraient être destinés aux associations locales qui réalisent des paniers de fruits et légumes pour les plus démunis (Partage, ...) dans le cadre d'un partenariat.</p> <p>Implantation / locaux / matériel : pas encore déterminé. Souhait d'installation sur la CAB</p>		
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	NC		
PÉRIMÈTRE	NC		
CALENDRIER	<p>LANCEMENT</p> <hr/> <p>ÉTAPES</p>	NC	
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☑ Moyens humains : NC</p> <p>-</p> <p>> Dont temps d'animation NC</p> <p>☑ Autres : subvention, aide investissement, foncier...</p> <p>☑ Partenaires financiers : NC</p> <p>></p>		
ÉVALUATION	<p>☑ Indicateurs de réalisation : NC</p> <p>☑ Indicateurs de résultat :</p> <p>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</p>		

ACTION N°6		PROJET - La formation des personnels de l'association Cap solidaire	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ		
OBJECTIF PRINCIPAL n°3	Promotion du régime méditerranéen comme levier sur les questions alimentation-santé.		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> XXX 	<u>Publics cibles</u> <ul style="list-style-type: none"> XX 	
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : Cap Solidaire Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> Les animateurs de PAT (dont CAB / Cap Corse). Autres structures d'aide à domicile 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Axe 1 : Formation des aides à domicile à mieux manger Les aides à domicile achètent les aliments et préparent très souvent les repas des bénéficiaires (ainés isolés,). Sollicitation des PAT pour la formation des aides soignant aux enjeux agricole, durable, local (exemple : intervention de producteur). Formation d'une journée sur 4 territoires : île rousse (CIAS), Corte (CPIE), Bastia (CAB), Ghisonaccia. Solliciter l'intervention de producteurs existants pour présenter leur produits et lieux de commercialisation pour faciliter leur accès aux cuisinières</p> <p>Axe 2 : Atelier intergénérationnel culinaire sur la découverte des productions corse : (Manghemu Corsu) A destination de résidents de l'Ephad (Corte) et de bénéficiaires résidant chez eux.</p> <p>Axe 3 : sensibilisation des futurs professionnels du lycée agricole de Borgo Former les filières des jeunes (seconde et terminale) SAPAT : aide à la personne. Lien avec le CCAS de Bastia : dispositif : explication : frigo solidaire, restaurant social...</p>		
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	NC		
PÉRIMÈTRE	NC		
CALENDRIER	LANCEMENT T	NC	
	ÉTAPES		
MOYENS NÉCESSAIRES	☑ Moyens humains :NC <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation NC ☑ Autres : subvention, aide investissement, foncier... ☑ Partenaires financiers : <ul style="list-style-type: none"> > 		
ÉVALUATION	☑ Indicateurs de réalisation : NC ☑ Indicateurs de résultat : Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf		

ACTION N°7		Sensibiliser la population à l'alimentation durable et aux liens alimentation-santé	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ		
OBJECTIF PRINCIPAL n°3	Promotion du régime méditerranéen comme levier sur les questions alimentation-santé.		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Faire connaître les messages du PNNS et les rendre visibles Sensibiliser aux enjeux d'alimentation durable et à une approche globale de la santé 	Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> Cibler le plus grand nombre de personnes : enfants, adultes, précaires, seniors... Sensibiliser et former les professionnels du territoire 	
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : EPCI Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> Associations locales, clubs sportifs Communes Coopération agricole Nutritionnistes / Cap Diététique Professionnels de la santé (via MSP Cap Corse et URPS pour identifier des relais locaux) - professionnels du social - et périscolaire ALSH Equipe SSR Hôpital Bastia https://www.fccis.fr/nos-missions/exp%C3%A9rimentations-organisationnelles-innovantes/evacorse Promotion Santé Corse Mutuelle de la Corse / Union des Mutuelles de Corse Santé CPIE CESEC (François Casabianca) CPAM Centre Spécialisé de l'Obésité (nouveau en Corse - faire le lien avec eux) <p>Note :</p> <ul style="list-style-type: none"> il n'y a pas à ce jour de CPTS sur le territoire du PAT CLS Bastia en actualisation → faire le lien avec le CLS pour veiller à l'intégration des enjeux d'alimentation CLS Cap Corse en construction 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ 3 angles d'approche : communication, sensibilisation grand public (atelier) et sensibilisation des professionnels de santé</p> <hr/> <p>Mesure 1 : Recenser les événements grand public qu'il serait pertinent de viser, ainsi que les lieux et leurs cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Événements sportifs (ex : la fête du sport à Bastia) Événements culturels (ex : <i>a festa di u mare</i> à Santa Severa, semaine "Agora de la santé") Écoles, maison de retraite Marchés <hr/> <p>Mesure 2 : Construire différents types d'ateliers pour des cibles variées (enfants, ados, jeunes adultes, actifs, personnes âgées) : sensibilisation à l'alimentation durable, atelier de cuisine...</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser les formats d'atelier existant pour différents publics, mis en place par la Coopération agricole en collaboration avec une nutritionniste. A réaliser en 2026 sur la CAB, financé par l'ARS : formation personnel et parents (Pouponnière, Belvédère, Crèches) + ESAT pour les résidents (Montesoro) > co-financement nécessaire : Reste à charge 20%, soit 20%*2000 pour 5 ateliers. S'appuyer sur des structures locales ayant l'habitude de réaliser ce type d'action et sur des professionnels de santé pour promouvoir les bons 		

	<p>messages. Ex : https://www.mutuelledelacorse.com/la-prevention/, https://cpie-centrecorse.fr/cpie/Contents.aspx?CONTENT=PROJECT&SRT=216819</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser des outils pour construire les projets et leur évaluation : outil Evalin https://www.evaluation-nutrition.fr/ + mobiliser Promotion Santé Corse <p>Mesure 2' : Former les éducateurs, animateurs, bénévoles associatifs aux enjeux d'alimentation durable et à l'animation d'atelier</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobilisation de nutritionnistes (ex. Laetitia ANSALDI, Laurence Boyre) pour la formation à des publics encadrant des publics, impliquant des temps d'alimentation. Mobiliser Promotion Santé Corse qui dispose des compétences de formation https://www.promotionsante.corsica/se-former <p>Mesure 3 : Organiser des randonnées pédagogiques : "marche diététique" par exemple, en associant une activité physique à un atelier diététique (le tout favorisant aussi le lien social).</p> <ul style="list-style-type: none"> S'appuyer sur des professionnels réalisant déjà ces activités (ex diététicienne-nutritionniste Laurence Boyre) <p>Mesure 4 : Proposer des supports d'information ludiques adaptés aux différentes cibles - approche par le goût, le rapport au territoire, petit budget...</p> <ul style="list-style-type: none"> Recenser et capitaliser toutes les ressources existantes sous forme d'un catalogue d'animations ludo-pédagogiques, disponible aux structures qui souhaitent l'utiliser : notamment les fiches de la coopération agricole déjà réalisées (questionnaires, livrets, jeu de carte...) <p>Mesure 5 : Sensibiliser les professionnels de santé du territoire aux enjeux d'alimentation durable et à une approche globale de la santé</p> <ul style="list-style-type: none"> Mobiliser la MSP et URPS pour identifier des professionnels de santé locaux et organiser des temps collectifs de sensibilisation Assurer la formation par un pair - Mobiliser Promotion Santé Corse qui dispose des compétences de formations et d'un axe spécifique "Santé environnement" / capitaliser sur la formation "Una sola Saluta" déjà réalisée https://www.corse.prse.fr/vers-une-communaute-regionale-autour-de-la-sante-a81.html Mettre à disposition des professionnels des ressources sur l'alimentation durable (plaquettes, infographies, vidéo...) : PNNS, Promotion Santé, ADEME, Réseau Action Climat, INRAE, ASEF, ressources de Loïc Blanchet Mazuel, Dr Antoine Faure (anciennement dans équipe SSR - expert diète méditerranéenne) 				
<p>CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> Adapter le discours aux différents publics (enfants / adultes / seniors, CSP, rural vs urbain...) Mobiliser les professionnels de santé du territoire (MSP), et professionnels du social (CCAS...) et du périscolaire (ALSH) Aborder l'alimentation par le rapport au goût, au territoire, à la culture... et pas forcément frontalement via les préoccupations de santé ou d'environnement <p>Si réutilisation de ressources nationales, nécessité d'adapter le discours à la Corse (langue et formulation)</p>				
<p>PÉRIMÈTRE</p>	<p>PAT</p>				
<p>CALENDRIER</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="408 1899 598 1973">LANCEMENT</td> <td data-bbox="598 1899 1383 1973">2025</td> </tr> <tr> <td data-bbox="408 1973 598 2076">ÉTAPES</td> <td data-bbox="598 1973 1383 2076"> <p>2025 : mesures 1 et 4 (qui constituent un état des lieux) >>> Début</p> <p>2026 : mesure 2 >>> 2026 : mesure 5 + mise en place des ateliers. >>></p> <p>2027 : mesure 3</p> </td> </tr> </table>	LANCEMENT	2025	ÉTAPES	<p>2025 : mesures 1 et 4 (qui constituent un état des lieux) >>> Début</p> <p>2026 : mesure 2 >>> 2026 : mesure 5 + mise en place des ateliers. >>></p> <p>2027 : mesure 3</p>
LANCEMENT	2025				
ÉTAPES	<p>2025 : mesures 1 et 4 (qui constituent un état des lieux) >>> Début</p> <p>2026 : mesure 2 >>> 2026 : mesure 5 + mise en place des ateliers. >>></p> <p>2027 : mesure 3</p>				

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promotion Santé Corse (formation) : 3 jours - Animateur PAT : recensement des initiatives (événements et ressources existantes sur le sujet) - 1 jour - Associations locales ou bureau d'études : construction des ateliers - 2 jours et mise en oeuvre : 3j/an > 4000€? <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation par animateur PAT (coordination et suivi) 6 jours par an <p>☑ Autres : <i>subvention, aide investissement, foncier...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > Rémunération des professionnels assurant les randonnées pédagogiques > Rémunération Promotion Santé Corse ? > Budget événement (location emplacement, déplacement, repas...) <p>☑ Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> > AAP ARS x DRAAF x Collectivité Corse x DREAL (190 000€ par an pour une vingtaine de projets) > MSA > ADEME > URPS à creuser si source de financement > Mutuelle Corse ? CPAM ? (petit financement, mais facilitateur)
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'ateliers réalisés > Nombre de personnes formées à l'animation d'atelier <p>☑ Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Nombre de personnes présentes et sensibilisées à chaque atelier > Nombre de personnes adultes sensibilisées sur les objectifs du PNNS (objectif SNANC) > Nombre de professionnels de santé sensibilisés > retours qualitatifs suite aux ateliers <p>Évaluation d'impact difficile sur ce type de projet, mais ce serait l'occasion de travailler avec l'université.</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>

ACTION N°8		Sensibiliser les décideurs territoriaux à l'approche "Una sola saluta" (EPCI - ARS)	
AMBITION n°1	POUR UNE ALIMENTATION CORSE DE QUALITÉ		
OBJECTIF PRINCIPAL n°3	Promotion du régime méditerranéen comme levier sur les questions alimentation-santé.		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Sensibiliser les acteurs publics pour que les politiques locales intègrent davantage les enjeux d'alimentation durable au regard de l'approche « Une seule santé » S'approprier les enjeux du PAT et les ambitions portées 	Publics cibles	<ul style="list-style-type: none"> Cibler les élus, agents territoriaux et membres de listes électorales
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : EPCI Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> Solagro (formations enjeux alimentation santé) Interbio / Coop agri (une personne formée à la fresque One Health) PNR Corse Communes DRAAF / ARS Promotion Santé Corse ADEME Lauréats de l'AAP "Sensibiliser les décideurs territoriaux à l'alimentation durable" de la Fondation Daniel et Nina Carasso : formation sur l'alimentation durable CNFPT : faire le lien avec eux pour dimension régionale ensuite Vétérinaires Office de l'environnement (à mobiliser sur la thématique et ressources pédagogiques) ODARC 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>☑ Sensibiliser et mobiliser les décideurs territoriaux aux enjeux de l'alimentation durable et One Health afin que cette approche « diffuse » dans les politiques et actions locales.</p> <hr/> <p>Mesure 1 : construire un contenu de sensibilisation simple et efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier les acteurs et ressources existantes (ex CEDIS, fresque One Health, fresque alimentation, autres ARS...) Identifier le ou les intervenants assurant la formation (ex binôme approche One Health et 1 autre pour intégration dans politiques locales) et le(s) former si besoin Faire le lien entre les concepts et les politiques et actions du PRSE / PAT / CLS Contenu à détailler : enjeux globaux du concept One Health appliqué à l'alimentation, pourquoi aborder ce sujet à l'échelle de la commune (ex attractivité), quels leviers existent à l'échelle des communes et EPCI + retour d'expériences), quelles actions du PAT peuvent être déclinées à l'échelle de la commune et comment ? Impliquer les bénéficiaires / cibles pour co-construire un format et contenu adapté Capitaliser sur les ressources existantes : centre de ressources Promotion Santé notamment 		

	<p>Mesure 2 : proposer à toutes les communes de la CAB et du Cap Corse une intervention (format court de 2h suivi d'un repas ou apéro diet/durable, ou mix webinaire et temps d'échanges en présentiel pour favoriser la mise en réseau)</p> <p>Mesure 3 : repérer au sein de chaque structure les personnes motivées pour leur confier le pilotage d'une action ultra-locale du PAT en lien avec l'approche One Health</p>				
<p>CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Favoriser un format court et facilement accessible pour pouvoir mobiliser les décideurs ● Former aussi les agents des collectivités / autres listes que les décideurs actuellement en place (afin de pérenniser l'action et d'anticiper les élections municipales de 2026) ● Vulgariser le concept « Une seule Santé » qui peut être complexe tout en donnant des clés concrètes pour territorialiser cette approche via des actions locales ● Adapter le contenu aux communes selon leurs compétences et priorités 				
<p>PÉRIMÈTRE</p>	<p>Communes du PAT</p>				
<p>CALENDRIER</p>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center;"><i>LANCEMENT</i></td> <td style="text-align: center;">2025</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;"><i>ÉTAPES</i></td> <td>2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 (le plus possible avant les élections municipales)</td> </tr> </table>	<i>LANCEMENT</i>	2025	<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 (le plus possible avant les élections municipales)
<i>LANCEMENT</i>	2025				
<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 >>> 2026 : mesures 2 et 3 (le plus possible avant les élections municipales)				
<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Bureau d'études : construction de la formation - 2 jours (1500€) - Intervenant-es x2 : formation et animation sur 5 demi-journées - 6 jours (3000€) <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation : 2 jours - coordination et suivi de l'action <p>☑ Autres : <i>subvention, aide investissement, foncier...</i></p> <ul style="list-style-type: none"> > Rémunération intervenant-es + budget repas <p>☑ Partenaires financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> > AAP ARS x DRAAF x Collectivité Corse x DREAL > CNFPT > Collectivité de Corse 				
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Nombre de formations organisées <p>☑ Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Nombre de décideurs sensibilisés > % de communes sensibilisées sur le territoire > Nombre d'actions réalisées en accord avec les objectifs du PAT, CLS et/ou PRSE > Nombre d'actions menées par le CLS aussi inscrites dans le PAT (objectif SNANC) <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>				

ACTION N°9 *[Gouvernance] Coordination des dispositifs de soutien à la diversification et l'adaptation du changement climatique entre les différents financeurs et opérateurs techniques*

AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)	
OBJECTIF TRANSVERSAL	Gouvernance et animation du PAT	
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Identifier et coordonner à l'échelle du PAT les acteurs et financeurs autour de l'adaptation au CC 	<p>Publics cibles</p> <ul style="list-style-type: none"> Accompagner les agriculteurs techniquement, financièrement via des projets leur démarche d'adaptation au CC
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : EPCI Partenaires techniques : Isseho (animation interPAT), Interbio, Chambre d'agriculture, ODARC, ADEME, Agence de l'eau, OEHC 	
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Réaliser un état des lieux :</p> <ul style="list-style-type: none"> De l'ensembles des actions du PAT nécessitant cet appui technique et financier Des intervenants techniques pouvant accompagner les agriculteurs ou projets de territoire Des financeurs potentiels et des dispositifs existants 	
	<p>Mesure 2 : Organiser un atelier fabrique regroupant les partenaires techniques et financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> Présentation des partenaires techniques et les actions d'adaptation et de développement de l'agroécologie, diversification du PAT sur lesquels ils sont positionnés Présentation des actions du PAT nécessitant un financement complémentaire Discussion, échange entre les partenaires et financeurs Fléchage des actions vers des dispositifs existants. Définition du rôle de l'animateur PAT pour coordonner la mise en place des dispositifs financiers et des actions à l'échelle du PAT 	
	<p>Mesure 3 : Coordination par l'animateur PAT (mise en oeuvre de la fiche de poste sur cet enjeu)</p>	
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> Inclure dans les fiches de poste d'animateur.ice PAT, la coordination l'ensemble des actions, dont celles sur l'enjeu climat et diversification. 	
PÉRIMÈTRE	PAT	
CALENDRIER	LANCEMENT	2025
	ÉTAPES	2025 : état des lieux >>> 2026 : atelier fabrique >>> Mi-2026 : lancement de la coordination

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains : - Mobilisation d'Isseho</p> <p>> Dont temps d'animation : Mesure 1 : 2j, Mesure 2 : 3 j, mesure 3 : 2j = 5 jours/an</p> <p>☑ Partenaires financiers :</p> <p>> ADEME, > Agence de l'eau, > Banque des territoires</p>
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation : > Mise en œuvre des instances de gouvernance prévues.</p> <p>☑ Indicateurs de résultat : > Avis des membres sur la connaissance des dispositifs et données existants sur la diversification et l'adaptation au changement climatiques.</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>

ACTION N°10		Accompagnement des communes par la mobilisation du foncier agricole pour l'installation agricole	
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)		
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Diversification des structures actuelles, notamment sur des espaces agricoles délaissés et émergence des projets d'installation et renouvellement des actifs		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Permettre l'installation d'agriculteurs sur le territoire 	Publics cibles <ul style="list-style-type: none"> ● Identifier rapidement les terrains les plus intéressants 	
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : Cap Corse, CAB ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> ○ Commun ○ Structure d'accompagnement à l'installation : Chambre d'agriculture, InterBio, Terre de liens... 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<ul style="list-style-type: none"> □ Créer un outil pédagogique et technique d'aide à la décision pour les communes □ Travailler à partir de la carte des potentiels ESA et affiner/valider les espaces avec les acteurs locaux □ Accompagner les communes pour l'aboutissement de projets d'installation, par la sensibilisation des élus, et l'accompagnement à la mobilisation des outils foncier / installation... 		
	Mesure 1 : Sensibiliser aux enjeux et outils fonciers <ul style="list-style-type: none"> ● Lister les outils à partir des ressources disponibles (guide foncier CA Corse, guide agir sur le foncier de Terres de lien, REX réseau "Eau et bio"). Créer un arbre de décision (point de vue d'une commune) qui fait apparaître quels outils sont mobilisables dans quelles situation et pour quel but ● Mettre en forme les informations via un outil pédagogique ● Présentation et animation auprès des communes. 		
	Mesure 2 : Identifier les communes motrices et intéressées, et connaître les besoins et espaces potentiels (gestion du foncier, reconquête du foncier, accompagnement de porteur de projet,...) Avant la rédaction du PADD <ul style="list-style-type: none"> ● Étape 1 : Consultation : carte potentiel ESA Autres cartes disponibles Docobas + carte du foncier communal ● Étape 2 : Confronter ces cartes des potentiels ESA avec la connaissance des acteurs locaux et identifier précisément : les terrains déjà valorisés, / les terrains à potentiel avéré en cours d'enfrichement, les terrain à potentiel où la mise en valeur semble prioritaire ● étape 3 : mise à jour de la carte et des zones prioritaires 		
	Mesure 3 : Mettre à disposition de l'ingénierie pour l'émergence de projet d'installation pour les communes volontaire : <ul style="list-style-type: none"> ● Identification des cédants ● Identification du foncier mobilisable et des outils de la reconquête (AFP, BVSM, fonds foncier, Terre de liens...) ● Préconisations sur la gestion du foncier (type de baux) et l'accompagnement à l'installation (identification de porteur de projet...). ● Accompagner les candidats et lauréats et les communes dans les modalités de mise à disposition (ex BRE avec mise à disposition gratuite si l'agriculteur est en AB) 		

CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● Mobilisation des informations produites dans le cadre du volet foncier du diagnostic du PAT. ● Mobilisation de partenaires : Chambre d'agriculture, Terre de liens, SAFER, Girtec. 				
PÉRIMÈTRE	PAT - Cap et CC Cap Corse				
CALENDRIER	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="416 416 600 479"> LANCEMENT T </td> <td data-bbox="600 416 1372 479"> 2025 </td> </tr> <tr> <td data-bbox="416 479 600 535"> ÉTAPES </td> <td data-bbox="600 479 1372 535"> 2025 : Mesures 1 et 2 >>> 2026 : Mesures 2 et 3 </td> </tr> </table>	LANCEMENT T	2025	ÉTAPES	2025 : Mesures 1 et 2 >>> 2026 : Mesures 2 et 3
LANCEMENT T	2025				
ÉTAPES	2025 : Mesures 1 et 2 >>> 2026 : Mesures 2 et 3				
MOYENS NÉCESSAIRES	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Moyens humains : <ul style="list-style-type: none"> - Financement de l'ingénierie : 8 jours / commune = 5 communes par an : 20k€ - Ressources humaines : des personnes dédiées à la mise en oeuvre de ces méthode au sein des communes identifiées <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation : 15J /an ☑ Autres : <i>subvention, aide investissement, foncier...</i> ☑ Partenaires financiers : ODARC 				
ÉVALUATION	<ul style="list-style-type: none"> ☑ Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> > Nombre de communes accompagnées ☑ Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> > Nombre d'opportunités foncière identifiés et accompagnées. <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>				

ACTION N°11		Dispositif de soutien les plus petits exploitants agricoles du territoire (double actifs)	
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)		
OBJECTIF PRINCIPAL n°1	Dispositif de soutien les plus petits exploitants agricoles du territoire (double actifs)		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> • <i>Soutenir les micro exploitations, qui représentent une part non négligeable du territoire, et qui sont parfois moins concernées par les dispositifs classiques.</i> 		
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Porteur de projet : CC Cap Corse, CAB • Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > EPCI > PAIT, InterBlo, Terre de liens, Lycée agricole > CAPI? Structure d'accompagnement d'entreprise (coaching?) 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<input type="checkbox"/> Mettre en place par les EPCI d'un dispositif simple et flexible pour : <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner à l'installation des porteurs de projet de double actif ou micro-exploitations • Accompagner à la professionnalisation et au maintien des micro-exploitations (cotisant solidaire, double actifs). 		
	Mesure 1 : Identifier les petits producteurs (notamment grâce au diagnostic agraire en cours), connaître les types de filières (apiculture, PPAM, bovins, Olive...) et cibler les besoins.		
	Mesure 2 : Construire un dispositif de soutien aux exploitants par la mise à disposition d'une expertise d'OPA (interBio, Chambre d'agriculture).		
	Mesure 3 : Création de ligne de soutien aux micro investissements complémentaires de l'existant (ODARC) ou à l'installation. Mettre en place un groupe de travail avec l'Odarc, Ademe, DRAAF, CESEC, CAPI, pour justifier l'intervention et établir une convention avec l'ODARC.		
Mesure 4 : Pour les porteurs de projets, faciliter un parcours adapté complémentaire du PAIT, pour ces petites structures.			
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> • Réussir à intégrer un cadre réglementaire adapté. • Soutenir le regroupement de producteurs double actif (association?) pour faciliter l'identification des besoins et leur soutien. 		
PÉRIMÈTRE	PAT – CAB et CC		
CALENDRIER	LANCEMENT	2026	
	ÉTAPES	2025 : Mesures 1 >>> 2026 : monter le fonds >>> 2027 : Création de la ligne budgétaire et lancement du fonds et du dispositif d'accompagnement.	

<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains :</p> <p>-</p> <p>> Dont temps d’animation : 10j /an pour le montage du dispositif puis 5 jours par an d’animation</p> <p>☑ Autres : Financement à l’investissement et au fonctionnement (expertise), dotation à l’installation. 2-4 dossiers par an d’environ 3000€ > 10k€/an ...</p> <p>☑ Partenaires financiers :</p>
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation :</p> <p>> Etat de la création du fonds d’aide agricole : non initié, initié, en cours, opérationnel</p> <p>☐ Indicateurs de résultat :</p> <p>> Nombre d’exploitants accompagnés / k€ d’investissement financés</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>

ACTION N°12	<p><i>[Projet] La création d'un verger ayant vocation à servir de site pilote sur la réhabilitation des terrasses, l'hydrologie régénérative, les espèces endémiques ou peu consommatrices en eau</i></p>				
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)				
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Diversification des structures actuelles, notamment sur des espaces agricoles délaissés et émergence des projets d'installation et renouvellement des actifs				
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Démonstrateur local, espace d'expérimentation arbo avec variétés locales et/ou adaptées au changement climatique et à la raréfaction de la ressource en eau .</i> 				
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : Associations Umani / RISURGENZA ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Granagora, > Interbio, > Terres de Liens, > Chambre d'agriculture, > citoyens 				
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>□ Site pédagogique, expérimental, générateur de lien social pour la valorisation des variétés locales d'arbres nourriciers dans un contexte de raréfaction de la ressource en eau , en s'appuyant sur les techniques de l'hydrologie régénérative et la culture en terrasse. Perspective à Luri?</p> <p><i>Remarque : Mise en cohérence de l'action avec les projets de restauration de lavoirs, fontaines et bassins de l'association « I Muntagnoli Luresi », sur la commune de Luri.</i></p>				
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● NC 				
PÉRIMÈTRE	NC				
CALENDRIER	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 30%; text-align: center; vertical-align: middle;">LANCEMENT T</td> <td style="width: 70%; text-align: center; vertical-align: middle;">NC</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">ÉTAPES</td> <td style="text-align: center; vertical-align: middle;">>>></td> </tr> </table>	LANCEMENT T	NC	ÉTAPES	>>>
LANCEMENT T	NC				
ÉTAPES	>>>				
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☑ Moyens humains : NC</p> <p>-</p> <p>> Dont temps d'animation :</p> <p>☑ Autres : subvention, aide investissement, foncier...</p> <p>☑ Partenaires financiers : NC</p>				
ÉVALUATION	<p>☑ Indicateurs de réalisation : NC</p> <p>☑ Indicateurs de résultat : NC</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>				

ACTION N°13	Dispositif de soutien pour le développement de cultures traditionnelles en terrasses ou de diversification
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Diversification des structures actuelles, notamment sur des espaces agricoles délaissés et émergence des projets d'installation et renouvellement des actifs
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Revaloriser les terrasses ● Pérenniser des producteurs, particuliers, associations, collectivités valorisant les terrasses
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : EPCI : CAB et CC Cap Corse ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Umani, Terre de liens, Paese d'avvene, interbio
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Valider un dispositif de financement direct par les collectivités CAB et CC Corse incluant un soutien à la diversification, aux cultures traditionnelles, notamment en terrasse (notamment actions 11, 13, 15)</p> <p>Mesure 2 : calibrer un dispositif de soutien pour agriculteurs et particuliers :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Définir un budget annuel dédié aux projets ● Définir les critères de sélection des projet accompagnés (cahier des charges) : <ul style="list-style-type: none"> > Qui ? agriculteurs, particuliers, associations, collectivités > Quoi ? lister les dépenses éligibles : <ul style="list-style-type: none"> ■ Arboriculture traditionnelle ou maraîchage en terrasse, ■ Diversification (ex luzerne..) ■ Compléter l'appui de l'ODARC au démaquisage (60% d'aide), ■ L'accès à l'irrigation économe.., ■ Aider à l'obtention de matériel végétal pour la plantation (fruitiers, semences potagères ?) > Comment ? valorisation des productions dans le système alimentaire local (vente directe, communs, partage avec les habitants, projets collectifs, appui au dispositifs locaux de précarité alimentaire ..) > Qui accompagne ? une structure sera fléchée par type de public (ex: interbio pour les agriculteurs) <p>Mesure 3 : Mise en place du dispositif de soutien des exploitants</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Promotion du dispositif auprès des publics cibles (mail, réseaux sociaux, intervention...) ● Instruction des candidatures par l'animateur PAT ● "Jury" sélection des projets (1 par an) ⇒ élus, techniciens et partenaires de l'action ● Accompagnement technique obligatoire pour valider l'exemplarité du projet et des dépenses associées ● Déblocage des fonds ● Valorisation des projets retenus dans un but d'essaimage : communication, operate, etc...
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● Validation d'un principe de financement par les collectivités et d'un montant annuel dédié aux projets ● Action menée en lien étroit avec d'autres actions du PAT : <ul style="list-style-type: none"> > Verger conservatoire ; > Outil de transformation > Foncier

	<ul style="list-style-type: none"> > Lien avec la précarité alimentaire > Remarque : Mise en cohérence de l'action avec les projets de restauration de lavoirs, fontaines et bassins de l'association « I Muntagnoli Luresi », sur la commune de Luri. 				
PÉRIMÈTRE	PAT TRA MARE E TERRA				
CALENDRIER	<table border="1"> <tr> <td><i>LANCEMENT</i></td> <td>2025</td> </tr> <tr> <td><i>ÉTAPES</i></td> <td>2025 : mesure 1 (financement) et mesure 2 (cahier des charges) >>>> 2026 : lancement de la première édition. >>>> 2027-2030 : action reconduite annuellement</td> </tr> </table>	<i>LANCEMENT</i>	2025	<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 (financement) et mesure 2 (cahier des charges) >>>> 2026 : lancement de la première édition. >>>> 2027-2030 : action reconduite annuellement
<i>LANCEMENT</i>	2025				
<i>ÉTAPES</i>	2025 : mesure 1 (financement) et mesure 2 (cahier des charges) >>>> 2026 : lancement de la première édition. >>>> 2027-2030 : action reconduite annuellement				
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☑ Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Animateur.ice PAT : communication du dispositif (mail, réseau sociaux etc..), instruction des dossiers, organisation du Jury, lien entre partenaires techniques et candidats sélectionnés, communication et organisation operate ⇒ 15j/ an - Partenaires techniques mobilisés (3 à 5 projets max) : accompagnement technique des lauréats + défraiement participation jury (3 partenaires) ⇒ 5j /an > 3000€ <p>> Dont temps d'animation : 15j/an</p> <p>☑ Autres :</p> <p>☑ Partenaires financiers : Interco principal financeur, + ingénierie autres financements au cas par cas ⇒ Banque des territoires, DRAAF, Agence de l'eau, ODARC, Interco</p>				
ÉVALUATION	<p>☐ Indicateurs de réalisation : nb de dossiers reçus, régularité dans l'organisation de l'action</p> <p>☑ Indicateurs de résultat : nb de projets créés et financés</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>				

ACTION N°14	Mise en place de moyens logistiques ou de transformation mutualisés	
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)	
OBJECTIF PRINCIPAL n°1	Diversification des structures actuelles, notamment sur des espaces agricoles délaissés et émergence des projets d'installation et renouvellement des actifs	
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● Maintien des producteurs du territoire ● Améliorer la valeur ajoutée au sein des fermes 	<ul style="list-style-type: none"> ● Fédérer les producteurs autour d'un projet collectif
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : Agriculteurs moteurs - EPCI ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Chambre d'agriculture, Coopération agricole, Interbio Corse, interprofessions, lycée agricole de Florac (prestataire) , CAPI, ODARC 	
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Identifier les besoins des producteurs en matière de solutions collectives : transformation ou logistique. Aujourd'hui plusieurs besoins sont remontés et nécessitent d'être discutés et approfondis :</p> <p>□ 1/ Création d'un outil de transformation collectif, ou mis à disposition des producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● A. Outil mobile ou ou petits outils chez les producteurs., disponible pour les producteurs et particulier : Pour accompagner la diversification, et la valorisation de certaines productions, y compris dispo pour les particulier? Vers un outils mobiles? Ex. Presse fruit, moulins châtaigne, olive? ● B. Outil fixe polyvalent : Pour valoriser des surproduction ponctuelles : conserverie? autoclave, transfo halieeuthique. ● C. Laboratoire pour soutenir l'artisanat alimentaire (traiteur, transfo poisson?) <p>Les points clés dès à présent identifiés sont : localisation , dimensionnement, polyvalence.</p> <p>Type d'outil :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Outil de transformation maraîcher/fruit : conserverie (ex. mme Stéphanie S.), lactofermentation en prestation ● Atelier de découpe (cf. existant). ● Légumerie? Notamment si le projet de légumerie du lycée de Borgo est seulement axé sur le pédagogique ● Filière meunière? ● Distillerie (Pietracorbara)? ● Moulins : châtaigne, huile d'live? ● Local apiculteurs <p>□ 2/ Accompagnement des structures de transformation existantes au développement d'une offre en prestation : agrément CEE nécessaire, offre adaptée...</p> <p>□ 3/ Logistique mutualisée :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Déploiement de service de co livraison ● Transport mutualisé d'animation et de viande : bétailière, camion frigo. 	

	<p>Les besoins des producteurs peuvent être identifiés par différents moyens :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Valorisation des enquêtes AgroparisTech + localisation des producteurs sur une carte + productions et besoins, temps de trajet ok pour un projet collectif • Organiser une réunion d'émergence autour de la création d'un outil collectif avec les producteurs.ices locaux. • Réfléchir à la gouvernance d'un futur outil collectif <hr/> <p>Mesure 2 : Préfiguration du projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Validation, choix d'un projet partagé par tous, collectif et polyvalent via l'organisation et l'animation de réunions. • Points à valider avec un ou plusieurs experts hygiène & réglementation (ex : lycée agricole de Florac) : les productions concernées et le degré de polyvalence de l'outil (ex: four, autoclave etc), le lieu d'implantation • Validation de la gouvernance, schéma de fonctionnement Création d'un collectif de producteurs.ices moteurs <hr/> <p>Mesure 3 : Soutien à la création d'un projet commun et étude de faisabilité d'un outil de transformation polyvalent, simple et adapté aux producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choix du prestataire, constitution COPIL, et CDC de l'étude • Dimensionnement du local et matériels, dimensionnement bio et conventionnel • Financement du projet et financement, dont engagement financier des producteurs.ices • Statut juridique et gouvernance 				
<p>CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Identifier le degré de priorisation des besoins exprimés par les producteur.ices <i>Point vigilance : temps de gestion pour le collectif et l'utilisation de l'outil</i> • Prendre en compte les facteurs humains 				
<p>PÉRIMÈTRE</p>	<p>PAT</p>				
<p>CALENDRIER</p>	<table border="1"> <tr> <td data-bbox="416 1245 600 1305">LANCEMENT</td> <td data-bbox="600 1245 1375 1305">2025</td> </tr> <tr> <td data-bbox="416 1305 600 1442">ÉTAPES</td> <td data-bbox="600 1305 1375 1442"> <p>2025 : automne première réunion d'information et de recueil des besoins >>> 2026 : préfiguration d'un projet collectif >>> mi 2026 étude de faisabilité. >>>. 2027 : arbitrage sur la suite du projet (poursuite ou arrêt)</p> </td> </tr> </table>	LANCEMENT	2025	ÉTAPES	<p>2025 : automne première réunion d'information et de recueil des besoins >>> 2026 : préfiguration d'un projet collectif >>> mi 2026 étude de faisabilité. >>>. 2027 : arbitrage sur la suite du projet (poursuite ou arrêt)</p>
LANCEMENT	2025				
ÉTAPES	<p>2025 : automne première réunion d'information et de recueil des besoins >>> 2026 : préfiguration d'un projet collectif >>> mi 2026 étude de faisabilité. >>>. 2027 : arbitrage sur la suite du projet (poursuite ou arrêt)</p>				
<p>MOYENS NÉCESSAIRES</p>	<p>☑ Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - FRCA pour préfiguration du projet, statut juridique? > Dont temps d'animation : <ul style="list-style-type: none"> ○ Interne : lien partenaires et producteurs, devis, etc animateur/ice PAT (10j/an) ○ Prestataire : prévoir au moins 6 réunions avec agriculteurs préfiguration + temps d'analyse besoins ☑ Autres besoins : Étude transfo (20k€) et investissements transfo. (30-50k€), appui ingénierie logistique (15k€) + 5k€ annuel en complément (gestion outil de transfo, convention pour animation logistique circuit court) ☑ Partenaires financiers : CAPI? 				
<p>ÉVALUATION</p>	<p>☑ Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> > État des lieux satisfaisant des besoins des producteurs / Réalisation d'étude d'opportunité pour des solutions mutualisées (logistique ou transfo.) <p>☑ Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> > État de satisfaction des producteurs sur l'accès à un outil de transformation ? Nombre de producteurs vendants en circuits courts de proximité sur le territoire. 				

Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf

ACTION N°15		Accompagnement technique des agriculteurs	
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)		
OBJECTIF PRINCIPAL n°3	Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Accompagner et sécuriser les exploitations agricoles (en cours d'installations, jeunes installés ou en cours d'activité) 		<ul style="list-style-type: none"> Améliorer la robustesse des exploitations du territoire face au changement climatique
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : CC CAP CORSE, CAB Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Chambre d'agriculture, Interbio Corse > ODARC : financeurs 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Sollicitation des partenaires pour créer un catalogue d'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversification, agroécologie Sol et préconisation agro Gestion de l'eau Appui technique par filière <p>Pour chaque accompagnement les structures précisent :</p> <ul style="list-style-type: none"> Contenu technique : Objectifs de la mission, nb de visites, périodes, thématiques, animations collectives ou individuelles Financier : reste à charge d'environ 20 à 30% sur fond propre EPCI ou agriculteurs 		
	<p>Mesure 2 : Définition de la grille de sélection des candidats :</p> <ul style="list-style-type: none"> Description de la ferme (surface, productions, mode production, CA, commercialisation, transformation, Main d'oeuvre) Année d'installation (JA) Diversification Projets souhaités dans l'accompagnement (agroécologie) 		
	<p>Mesure 3 : Envoi AMI avec catalogue d'accompagnement technique (dossier de candidature) pour identifier les exploitations intéressées.</p> <ul style="list-style-type: none"> Envoi d'un bordereau de sélection aux producteurs Envoi d'un bordereau de sélection aux structures 		
	<p>Mesure 4 : Sélection des candidatures et orientation des lauréats vers les structures</p>		
	<p>Mesure 5 : Suivi et coordination de l'action</p> <ul style="list-style-type: none"> CR des visite et bilan de l'année par structures Réunion bilan entre EPCI et collectivités 		
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> Simple d'utilisation pour les agriculteurs (AMI synthétique) Si payant peu cher pour rendre le dispositif accessible. 		
PÉRIMÈTRE	PAT TRA MARE E TERRA		
CALENDRIER	LANCEMENT		2025

	ÉTAPES 2025 : catalogue d'accompagnement + outil de diagnostic des EA >>> 2026 : diagnostic et AMI
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☒ Moyens humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mesure 1 : Création d'un catalogue : 3 jours - 10 accompagnements / an sur les mêmes exploitations ou différentes selon les années > prévoir 500€/ de reste à charge par accompagnement (100€ HT/visite) > 5 k/an <p style="margin-left: 20px;">> Dont temps d'animation : 4 j/an</p> <p>☒ Autres besoins : <i>subvention, aide investissement, foncier...</i></p> <p>☒ Partenaires financiers : soit EPCI en propre (soit les agriculteurs), fondation du Cap Corse</p>
ÉVALUATION	<p>☒ Indicateurs de réalisation :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Organisation des AMI.. <p>☒ Indicateurs de résultat :</p> <ul style="list-style-type: none"> > Nb de producteurs accompagnés <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>

ACTION N°16		Mise en place d'expérimentations pour la réutilisation des eaux usées en agriculture																
AMBITION n°2	UNE AGRICULTURE SINGULIÈRE À ACCOMPAGNER (TERRA)																	
OBJECTIF PRINCIPAL n°3	Adaptation des exploitations agricoles au changement climatique																	
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Gérer l'eau quantitativement, démontrer l'intérêt des pratiques et outils innovants 		<ul style="list-style-type: none"> Valoriser la REUT, notamment en période de déficit hydrique, de restriction des usages. 															
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : CC CAP CORSE Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> OEHC, Chambre d'agriculture, Agriculteurs volontaires, ODARC, Collectivité de Corse 																	
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Identifier les parcelles concernées par la REUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Volume d'eau mobilisable / an distance raisonnable par rapport à la STEP évaluer les besoins en raccordement/ acheminement de l'eau 																	
	<p>Mesure 2 : identifier les cultures pouvant recevoir l'eau de REUT :</p> <ul style="list-style-type: none"> Prérequis relatif à la performance du traitement d'eau : 																	
	<table border="1"> <thead> <tr> <th>Classe de qualité de la réglementation française</th> <th>A</th> <th>B</th> <th>C</th> <th>D</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Nécessité d'un traitement complémentaire à une station d'épuration classique</td> <td>Oui Traitement complémentaire poussé</td> <td>Oui Traitement complémentaire adapté</td> <td>Non suivant performances de la station d'épuration</td> <td>Non</td> </tr> <tr> <td>Usages réglementés autorisés</td> <td>Tous types d'arrosage (dont maraîchage, irrigation par aspersion sous certaines conditions...)</td> <td>Tous types d'arrosage (sous certaines conditions) sauf fruits et légumes consommés crus et espace vert ouvert au public</td> <td>Arrosage sous certaines conditions de pépinières, céréales et fourrages, vergers et taillis (très) courte rotation</td> <td>Arrosage de taillis (très) courte rotation seulement</td> </tr> </tbody> </table>			Classe de qualité de la réglementation française	A	B	C	D	Nécessité d'un traitement complémentaire à une station d'épuration classique	Oui Traitement complémentaire poussé	Oui Traitement complémentaire adapté	Non suivant performances de la station d'épuration	Non	Usages réglementés autorisés	Tous types d'arrosage (dont maraîchage, irrigation par aspersion sous certaines conditions...)	Tous types d'arrosage (sous certaines conditions) sauf fruits et légumes consommés crus et espace vert ouvert au public	Arrosage sous certaines conditions de pépinières, céréales et fourrages, vergers et taillis (très) courte rotation	Arrosage de taillis (très) courte rotation seulement
	Classe de qualité de la réglementation française	A	B	C	D													
Nécessité d'un traitement complémentaire à une station d'épuration classique	Oui Traitement complémentaire poussé	Oui Traitement complémentaire adapté	Non suivant performances de la station d'épuration	Non														
Usages réglementés autorisés	Tous types d'arrosage (dont maraîchage, irrigation par aspersion sous certaines conditions...)	Tous types d'arrosage (sous certaines conditions) sauf fruits et légumes consommés crus et espace vert ouvert au public	Arrosage sous certaines conditions de pépinières, céréales et fourrages, vergers et taillis (très) courte rotation	Arrosage de taillis (très) courte rotation seulement														
<ul style="list-style-type: none"> Selon les objectifs du PAT (cultures nourricières, autonomie fourragère et protéique des élevages, agriculture biologique.) 																		
<p>Mesure 3 : Expérimenter la pratique sur une à plusieurs parcelles expérimentales avec un suivi technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> Diversité de cultures concernées Suivi de la qualité de l'eau Suivi des performances agronomiques Comparaison des résultats avec des cultures sèches 																		
<p>Mesure 4 : Développer /essaimer la REUT</p> <ul style="list-style-type: none"> Au plus grand nombre de surfaces possibles de la STEP pilote à d'autres STEP si possible 																		
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> 																	

PÉRIMÈTRE	Commune du Cap identifiée pour l'expérimentation REUT	
CALENDRIER	<i>LANCEMEN</i>	2026
	<i>ÉTAPES</i>	>>>
MOYENS NÉCESSAIRES	<input checked="" type="checkbox"/> Moyens humains : 10J/an - <ul style="list-style-type: none"> > Dont temps d'animation : 10 j/an <input checked="" type="checkbox"/> Autres besoins : <i>Mise à disposition d'ingénierie dans le cadre de l'AMO. Financement de l'étude et d'expérimentations?</i> <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires financiers :	
ÉVALUATION	<input checked="" type="checkbox"/> Indicateurs de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> > XX <input checked="" type="checkbox"/> Indicateurs de résultat : <ul style="list-style-type: none"> > XX <i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i>	

ACTION N°17		La création d'un système de boxes réfrigérés	
AMBITION n°4	VERS DES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES RÉGIONALES STRUCTURÉES		
OBJECTIF PRINCIPAL n°1	Développement de solutions logistiques des circuits courts (agricole et halieutique)		
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> • Structuration, simplification et élargissement du réseau de distribution des producteurs capcorsins. 		<ul style="list-style-type: none"> • NC
GOVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> • Porteur de projet : XX • Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Réseau des producteurs volontaires, qui est en cours de constitution > Une entreprise susceptible de créer et gérer les systèmes de boxes (Panier français) > Réseau inter PAT 		
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Le réseau des producteurs du Cap corse réfléchit dans le cadre du PAT à la création d'un système de boxes réfrigérés dans lequel les producteurs pourraient déposer des produits/paniers de produits que les consommateurs viendraient récupérer dans le cadre de commande prépayées. Cela ferait gagner un temps de livraison considérable (possibilité de mutualiser les livraisons) et élargirait le marché potentiel. Ce projet est complémentaire à la création d'un drivulinu « physique » destiné aux producteurs capcorsins sur le modèle de celui qui existe avec les producteurs de plaine orientale notamment avec l'association Una Lenza.</p>		
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> • 		
PÉRIMÈTRE	NC		
CALENDRIER	LANCEMENT T	2025 / 2026 / 2027 ?	
	ÉTAPES	>>>	
MOYENS NÉCESSAIRES	<input checked="" type="checkbox"/> Moyens humains : NC - > Dont temps d'animation : NC <input checked="" type="checkbox"/> Autres besoins : subvention, aide investissement, foncier... <input checked="" type="checkbox"/> Partenaires financiers :		
ÉVALUATION	<input checked="" type="checkbox"/> Indicateurs de réalisation : > NC <input checked="" type="checkbox"/> Indicateurs de résultat : > NC <i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i>		

ACTION N°18	POJET - L'extension du drivulinu actuel aux producteurs du Cap corse	
AMBITION n°4	VERS DES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES RÉGIONALES STRUCTURÉES	
OBJECTIF PRINCIPAL n°1	Développement de solutions logistiques des circuits courts (agricole et halieutique)	
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> Élargissement du marché potentiel des producteurs capcorsins et offre en circuits courts des produits capcorsins 	<ul style="list-style-type: none"> NC
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> Porteur de projet : Una Lanza Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > XX 	
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	Mesure 1 : NC	
	Mesure 2 : NC	
	Mesure 3 : NC	
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> NC 	
PÉRIMÈTRE	NC	
CALENDRIER	LANCEMENT T	NC >>>
MOYENS NÉCESSAIRES	☑ Moyens humains : NC - > Dont temps d'animation : NC ☑ Autres besoins : subvention, aide investissement, foncier... ☑ Partenaires financiers : NC	

ÉVALUATION	<p>☒ Indicateurs de réalisation :</p> <p>> NC</p> <p>☒ Indicateurs de résultat :</p> <p>> NC</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>
-------------------	--

ACTION N°19	Organisation d'une rencontre sourcing pro à pro	
AMBITION n°4	VERS DES FILIÈRES ALIMENTAIRES LOCALES RÉGIONALES STRUCTURÉES	
OBJECTIF PRINCIPAL n°2	Mobiliser la RHD du territoire, pour favoriser les filières locales et régionales.	
ENJEUX, IMPACTS ET PUBLIC VISES	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Permettre de relocaliser des flux, en facilitant des débouchés en restauration collective</i> 	<ul style="list-style-type: none"> ● <i>Permettre le lien régulier pour faire se rencontrer l'écosystème alimentaire : acheteurs producteurs</i>
GOUVERNANCE	<ul style="list-style-type: none"> ● Porteur de projet : CC Cap Corse, CAB ● Partenaires techniques : <ul style="list-style-type: none"> > Autre EPCI, animation interPAT?, interbio, chambre d'agriculture... 	
ÉTAPES / MODALITÉS DE MISE EN ŒUVRE	<p>Mesure 1 : Organisation d'une rencontre professionnelle ou participation Exemple de déroulé (2h)</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Accueil café (20 min) ● Mot d'introduction d'un élu (5 min) ● Présentation technique très rapide sur des éléments sur le territoire : production et RHD (15 min) ● Déambulation libre (1h30) : Identification par un badge des différents types d'acteurs : institutionnels, producteurs, transformateur, acteur de la restauration collective <p>Possibilité pour les producteurs de laisser leurs coordonnées s'ils sont intéressés par ces débouchés et souhaitent communiquer leur contact à des acheteurs resto co (y compris non présents).</p> <p>Structure à mobiliser?: Stand / espace institutionnels ou représentants des producteurs :</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Interbio ● OMC ● ODARC (dont MIT) ● Coopération agricole <ul style="list-style-type: none"> ● Producteurs ● Transformateurs ● Acheteurs <hr/> <p>Mesure 2 : Mise en place d'un annuaire des producteurs intéressés par la restauration collective</p>	
CONDITIONS DE RÉUSSITES (YC POINTS DE VIGILANCE)	<ul style="list-style-type: none"> ● Arriver à mobiliser assez de professionnels, notamment des producteurs, pour qu'ils débouchés en RHD peuvent être intéressants. 	
PÉRIMÈTRE	PAT (EPCI voisine?)	

CALENDRIER	<i>LANCEMENT</i>	2025
	<i>ÉTAPES</i>	2025 : organisation de l'événement >>> 2025 : mesure 2 : déclinaison d'annuaire
MOYENS NÉCESSAIRES	<p>☑ Moyens humains : organisation 10 jours</p> <p>> Dont temps d'animation : EPCI: 5j + réalisation d'un annuaire : 5 jours</p> <p>☑ Autres besoins : <i>production d'un livret en interne et diffusion avec les outils des EPCI</i></p> <p>☑ Partenaires financiers :</p>	
ÉVALUATION	<p>☑ Indicateurs de réalisation :</p> <p>> Tenue de l'événement. Nombre de participants</p> <p>☑ Indicateurs de résultat :</p> <p>> Nombre de producteurs référencés en RHD du territoire</p> <p><i>Possibilité de sélectionner les indicateurs SNANC (page 21) ; https://france-pat.fr/wp-content/uploads/2025/06/2025-363_final-1.pdf</i></p>	